



Multiples contrats vacataires

Par **sarah03100**, le **24/03/2012** à **03:22**

Bonjour, j'ai plusieurs questions aussi je vais tenter d'être le plus clair possible;) Je suis actuellement animatrice pour une mairie, cela va faire 4 ans que je travaille pour eux sur toutes les vacances scolaires et la garderie. J'ai à chaque fois un contrat de vacataire. J'ai demandé à mon responsable si il y avait moyen de faire évoluer ma situation mais à chaque fois il change de sujet.

1) J'aurais aimé savoir si je pouvais prétendre un jour à convertir ses contrats en un CDI.

2) J'ai signé un contrat pour encadrer une colo mais faute d'inscription, je me suis retrouvé sans rien, et trop tard pour me trouver autre chose. La mairie m'a fait savoir qu'il n'était tenue en rien et qu'à partir du moment où je ne travaillais pas il y avait aucune question à voir. Ne sont-ils pas tenus de m'indemniser quand même car il y a eu quand même un contrat signé?

3) Toujours dans la précarité de mon travail d'animatrice, je travaille les mercredi matin et aussi certains après-midi en fonction des activités. J'ai un contrat intitulé demi-journée, je travaille de 9h à 12h pour à peine une 30aine d'euros. Par contre là je me suis vue travailler l'après-midi sur des activités spécifiques et j'ai le même contrat sur une demi-journée, sauf que je travaille de 12h30 à 19h30 soit 8h. Je sais que je suis dans l'animation mais là je trouve qu'il y a de l'abus. Quand j'ai demandé à être payé avec un contrat "jours complet" (environ 45€), on m'a fait une fin de non recevoir car une journée complète inclut matin et après-midi. Je lui ai demandé de combien d'heures était sa journée de travail, car moi sur une demi-journée je faisais 8h, donc si je suis son raisonnement il doit sûrement travailler 16h minimum par jour. J'ai eu pour seule réponse que c'était ainsi.

Je sais que je travaille dans l'animation mais c'est pas une raison pour avoir le sentiment de me faire exploiter.